



Habilitation électrique Initiale / Recyclage

B1-B2-B1V-B2V-B2V Essai

Prérequis

Initiale => Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

Recyclage => Avoir suivi la formation initiale habilitation électrique B1-B2-B1V-B2V-B2V Essai.

Personnes concernées

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations ou en charge de travaux d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

Objectifs

Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des interventions ou travaux sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires. Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés pour favoriser leur adaptation au poste de travail, à l'évolution des emplois et à leur maintien dans l'emploi et pour participer au développement de leurs compétences.

Programme

Savoirs et savoir-faire

- Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
- Préciser le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

o Pour les EXECUTANTS :

- *respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX ;*
- *rendre compte de son activité.*

o Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

- *identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires ;*
- *respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION ;*
- *rendre compte de son activité.*

Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

- Enoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.

o Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL. (Pour B2 et B2V).

o Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.). (Pour B1V et B2V).

o Respecter la ZONE DE TRAVAIL.

- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION

(ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

o Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).



o Vérifier et compléter l'ATTESTATION DE PREMIERE ETAPE DE CONSIGNATION.

- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.

o Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.

o Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

o Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.

o Effectuer la deuxième étape de consignation.

o Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).

o Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

o Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Méthodes pédagogiques et Moyens Techniques

- Déroulé pédagogique,
- Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une vérification d'absence de tension (VAT)),
- Ordinateur et Vidéoprojecteur.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

En fin de stage, des évaluations écrites et pratiques sont réalisées en vue de la délivrance d'un avis après formation, ainsi, l'employeur pourra délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation du résultat

Feuille d'émargement, certificat de réalisation et questionnaire d'évaluation de la formation à chaud et à froid.

**08 stagiaires
maximum**

DUREE
Initiale : 3 jours soit 21,00h
Recyclage : 1,5 jour soit 10,50h

CONTACT
05 16 34 65 92
renseignements@goforma.fr



Habilitation électrique Initiale / Recyclage **BR**

Prérequis

Initiale => Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

Recyclage => Avoir suivi la formation initiale habilitation électrique BR.

Personnes concernées

Personnel électricien appelé à effectuer des interventions d'ordre électrique sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

Objectifs

Être capable d'exécuter en sécurité des interventions sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires. Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés pour favoriser leur adaptation au poste de travail, à l'évolution des emplois et à leur maintien dans l'emploi et pour participer au développement de leurs compétences.

Programme

Savoirs et *savoir-faire*

- Citer les différentes INTERVENTIONS BT GENERALES et les INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
 - o Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
 - o Respecter les consignes données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
 - o Rendre compte de son activité.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
 - o Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
 - o Rédiger les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
 - o Organiser, délimiter et signaler la ZONE DES INTERVENTIONS BT.
 - o Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.).
 - o Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.
 - o Réaliser les opérations de CONSIGNATION.
 - o Identifier les ZONES D'ENVIRONNEMENT dans lesquelles il peut intervenir (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
 - o Effectuer une opération de dépannage.
 - o Effectuer une OPERATION de MESURAGE et ESSAI.



o Réaliser les opérations de CONNEXION ET DE DECONNEXION en présence ou non de tension.

o Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Méthodes pédagogiques et Moyens Techniques

- Déroulé pédagogique,
- Décret n°2010-1118 (références règlementaires),
- Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une vérification d'absence de tension (VAT)),
- Ordinateur et vidéoprojecteur.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

En fin de stage, des évaluations écrites et pratiques sont réalisées en vue de la délivrance d'un avis après formation, ainsi, l'employeur pourra délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation du résultat

Feuille d'émargement, certificat de réalisation et questionnaire d'évaluation de la formation à chaud et à froid.

**8 stagiaires
maximum**

DUREE
Initiale : 3 jours soit 21,00h
Recyclage : 1,5 jour soit 10,50h

CONTACT
05 16 34 65 92
renseignements@goforma.fr



Habilitation électrique Initiale / Recyclage **BC**

Prérequis

Initiale => Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

Recyclage => Avoir suivi la formation initiale habilitation électrique BF-HF Chargé de chantier.

Personnes concernées

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations de consignation sur des ouvrages électriques basse tension en exploitation.

Objectifs

Être capable d'exécuter des interventions de consignation sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques dans le respect des textes réglementaires. Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés pour favoriser leur adaptation au poste de travail, à l'évolution des emplois et à leur maintien dans l'emploi et pour participer au développement de leurs compétences.

Programme

Savoirs et *savoir-faire*

- Enoncer les fonctions des MATRIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et au CHARGE DE TRAVAUX.
 - o Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une CONSIGNATION (ATTESTATION DE CONSIGNATION EN UNE ETAPE, ATTESTATION DE CONSIGNATION EN DEUX ETAPES).
 - o Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
 - o Identifier le CHARGE DE TRAVAUX et échanger les informations nécessaires.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION.
 - o Réaliser la CONSIGNATION EN UNE ETAPE et la CONSIGNATION EN DEUX ETAPES sur différents types de matériels.
 - o Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Méthodes pédagogiques et Moyens Techniques

- Déroulé pédagogique,
- Décret n°2010-1118 (références réglementaires),
- Maquette pédagogique (de façon à effectuer par chaque stagiaire une vérification d'absence de tension (VAT)),
- Ordinateur et vidéoprojecteur.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

En fin de stage, des évaluations écrites et pratiques sont réalisées en vue de la délivrance d'un avis après formation, ainsi, l'employeur pourra délivrer ou prolonger un titre d'habilitation.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation du résultat

Feuille d'émargement, certificat de réalisation et questionnaire d'évaluation de la formation à chaud et à froid.

**08 stagiaires
maximum**

DUREE
Initiale : 3 jours soit 21,00 h
Recyclage : 1,5 jour soit 10,50h

CONTACT
05 16 34 65 92
renseignements@goforma.fr